

[« Page Précédente](#)

RLISS du Nord-Est



Bulletin électronique

Semaine du 1 décembre 2008, volume 2, numéro 23

Autres niveaux de soins – mise à jour

Le conseil d'administration, de concert avec ses partenaires, met en œuvre un plan d'action en cinq points pour continuer de diminuer les pressions dues aux ANS à Sudbury et dans les communautés hospitalières du Nord-Est.

Les priorités sont conformes au Plan d'action sur les ANS du RLISS du Nord-Est (décembre 2007) qui propose deux grandes stratégies pour réduire les pressions dues aux ANS : (1) renforcer la capacité des ressources et du système et (2) améliorer les procédures de prestation des services. La mise en œuvre des démarches prioritaires est en cours et l'efficacité de chacune d'elles sera analysée publiquement aux réunions mensuelles du conseil. Voici les démarches prioritaires :

Priorité 1 : Options en matière de lits et de logements

Priorité 2 : Services complémentaires d'ANS

Priorité 3 : Soins intégrés

Priorité 4 : Équipe mobile en soins infirmiers

Priorité 5 : Vieillir chez soi

Pour plus de renseignements, lisez le communiqué de presse du 1er décembre

Options d'encouragements à l'intégration – partagez vos commentaires

ET prenez note du prolongement du délai pour la présentation de propositions d'intégration

À la réunion du conseil d'administration du RLISS du Nord-Est, le vendredi 28 novembre 2008, on a proposé trois options pour la mise en œuvre d'encouragements aux activités d'intégration internes et interorganismes des fournisseurs de services de santé du RLISS du Nord-Est. Ce dernier aimerait connaître votre opinion sur ces options et recevoir vos suggestions concernant des options additionnelles.

Le conseil examinera tous les commentaires reçus par l'entremise de la page interactive du site Web et prendra une décision concernant les encouragements aux activités d'intégration au sein du RLISS à sa réunion du 30 janvier 2009. Pendant cette réunion, le conseil envisagera également les critères de sélection des propositions d'intégration. Le RLISS souhaite recevoir au moins une proposition d'intégration volontaire par communauté hospitalière (selon la définition de la Stratégie d'intégration). L'encouragement à l'intégration servira à appuyer ces initiatives.

Les fournisseurs de services de santé prendront note que la date limite pour présenter au RLISS d'éventuelles activités d'intégration a été repoussée au 31 janvier 2009.

Examinez les trois options et soumettez vos idées
Soumettez votre proposition d'intégration en téléchargeant le formulaire de PASS

L'initiative FLO

L'initiative FLO est une nouvelle façon d'envisager les procédures hospitalières afin d'apporter des changements qui accéléreront le traitement des éventuels patients des ANS et permettront à ces derniers d'avoir accès plus rapidement aux services communautaires dont ils ont besoin. Il s'agit d'un projet pilote mené en collaboration par le RLISS du Nord-Est, le Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Est et l'Hôpital de Timmins et du district. Les rapports récents de cet hôpital font état d'une réduction effective de six indicateurs d'ANS. On a entrepris l'élaboration d'un cadre de diffusion des constatations et des procédures pour permettre aux autres hôpitaux de mettre en œuvre l'initiative FLO.

Pour en savoir plus sur l'initiative FLO

Le Forum sur la gouvernance/des intervenants 2008 du RLISS du Nord-Est remporte un vif succès

Plus de 250 personnes ont assisté au Forum sur la gouvernance/des intervenants 2008 du RLISS du Nord-Est qui était relié par liaison télévisuelle à 23 emplacements le 19 novembre 2008. Tous les exposés présentés au forum sont affichés sur le site Web du RLISS, de même que les questions et réponses formulées à l'issue du forum. Les questions, commentaires et suggestions reçus par le truchement du formulaire d'évaluation circulé aux délégués le soir du forum seront affichés sur le site Web dans les prochaines semaines.

Consultez les dernières nouvelles du forum

Quoi de neuf sur le site Web du RLISS du Nord-Est?

En bref, beaucoup de choses. Visitez-le souvent pour consulter les derniers renseignements sur les services de santé dans le Nord-Est de l'Ontario. Voici quelques documents récemment affichés :

- [L'initiative FLO](#)
- [Autres niveaux de soins \(ANS\)](#)
- [Forum sur la gouvernance / des intervenants](#)
- [Responsables des services de santé](#)
- [Ressources de planification](#)
- [Préproposition d'amélioration du système de santé \(PASS\)](#)
- [Modèle d'allocation fondée sur la santé \(MAS\)](#)
- [Publication – Examen de l'efficacité du ministère / RLISS](#)
- [Vidéo du cheminement de la Stratégie d'intégration ajoutée à titre de référence à la page sur la Stratégie d'intégration](#)
- [Options d'encouragements à l'intégration, partagez vos commentaires](#)



RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DU NORD-EST

Formulaire de Pré-proposition d'amélioration du système de santé (PASS)

Introduction

Le 1^{er} avril 2007, dans le cadre du plan de renouvellement du système de santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sont devenus responsables de la planification, du financement et de l'intégration des services de santé au niveau local. Les RLISS, travaillant en collaboration avec les fournisseurs de services de santé (FSS) planifieront, coordonneront et évalueront le rendement du système de santé pour assurer la mise en place d'un système de soins de santé de qualité qui répond aux besoins de santé locaux, améliore l'état de santé de la population et est viable à long terme.

Pour créer le système de santé envisagé par le MSSLD, les FSS et les RLISS doivent veiller à ce que les ressources disponibles soient affectées aux priorités du système de santé local. Dans ce contexte, toutes les propositions soumises aux RLISS seront évaluées à la lumière des besoins du système de santé local.

Afin de diminuer le temps et les coûts associés à l'élaboration d'études de rentabilisation détaillées, les RLISS ont établi un processus de pré-proposition à l'intention des FSS. Ce processus, connu sous le nom de Pré-proposition d'amélioration du système de santé (PASS) permettra au RLISS d'effectuer une évaluation préliminaire de toute demande ou activité envisagée par un FSS qui requiert le soutien ou l'autorisation du RLISS.

Un FSS doit soumettre une PASS identifiant les changements aux services (améliorations ou réductions) et/ou les opportunités d'intégration. La PASS peut faire partie de la Présentation de planification hospitalière annuelle (PPHA), de la Présentation de planification communautaire annuelle (PPCA), de la Stratégie d'intégration du RLISS du Nord-Est ou être présentée selon les besoins durant l'année.

Toutes les PASS seront évaluées à la lumière des priorités du RLISS énoncées dans le Plan de services de santé intégrés (PSSI), de la Stratégie d'intégration, des besoins du système de santé local et de la faisabilité financière. Les propositions doivent également être formulées et envisagées dans le contexte des autres priorités et stratégies de la province et du RLISS (p. ex. autres niveaux de soins, Vieillir chez soi, services aux Autochtones et services en français).

Lorsque le RLISS aura examiné et évalué la PASS, il pourra inviter un FSS à lui soumettre une proposition détaillée et une analyse de rentabilisation pour examen. Chaque RLISS fournira des lignes directrices concernant l'élaboration d'une proposition et d'une analyse de rentabilisation.

Pour aider les FSS à élaborer leurs PASS, le RLISS a préparé :

- le **Plan de services de santé intégrés** (PSSI) de décembre 2006 qui reflète l'état de santé actuel de la population et cerne les secteurs prioritaires pour les trois prochaines années (le PSSI sera mis à jour en 2009);
- les **lignes directrices concernant la PPHA et la PPCA** qui précisent les exigences concernant les changements aux services;
- La **Stratégie d'intégration du RLISS du Nord-Est** du 26 septembre 2008 afin de donner aux fournisseurs de services de santé des renseignements et un processus clairement défini qui assureront la réussite des projets d'intégration et de coordination des services de santé.

L'objectif ultime de la Stratégie d'intégration du RLISS du Nord-Est est de faciliter l'atteinte des résultats suivants au niveau de la collectivité, de la zone de planification et de la région : unité de gouvernance, de planification, d'action et d'évaluation pour améliorer la prestation et la viabilité des services. La stratégie nécessite un plan approprié et des changements (directs et indirects) au système et aux services destinés à :

- renforcer l'accès aux services et la qualité de ceux-ci;
- améliorer les résultats pour la santé individuelle et la population en général;
- améliorer l'expérience du système de santé pour les patients en diminuant la fragmentation et le recoupement;
- réaliser des efficiences en utilisant les ressources disponibles le plus efficacement possible.

Tel qu'énoncé dans la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*, les activités d'intégration volontaires devraient, au minimum, inclure ou entraîner ce qui suit (trousse d'outils sur l'intégration, p. 12 à 14) :

- amélioration de l'accès aux services et de la qualité de ceux-ci;
- services coordonnés;
- déplacements plus faciles dans le continuum de soins;
- prestation efficace et efficiente des services;
- concordance avec le Plan de services de santé intégrés;
- considération de l'intérêt public.

La soumission d'une proposition n'est pas l'avis formel de proposition d'intégration devant être présenté au RLISS selon l'article 27 de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*. Les FSS qui souhaitent présenter un avis de proposition d'intégration en vertu de l'article 27 de la Loi devraient communiquer avec le RLISS pour plus de renseignements.

Lignes directrices concernant la Pré-proposition d'amélioration du système de santé

1. On peut remplir la proposition à l'aide d'un formulaire téléchargeable en Word.
2. Il faut remplir toutes les sections.
3. Le directeur général doit approuver la proposition. On déterminera si l'approbation du conseil d'administration est également requise selon la nature de la proposition.
4. Lorsque vous envisagez de présenter une PASS et que vous remplissez le formulaire, gardez à l'esprit qu'elle sera évaluée en fonction des facteurs suivants :

- comment elle va atteindre l'objectif énoncé, les buts et les résultats anticipés de la Stratégie d'intégration du RLISS du Nord-Est;
- comment elle va traiter les projets et enjeux spécifiques de la province et du RLISS du Nord-Est (p. ex. ANS, temps d'attente, Vieillir chez soi);
- les principaux défis à surmonter pour réaliser l'activité proposée;
- l'ampleur des consultations avec d'autres FSS et les partenaires communautaires de la collectivité, de la zone de planification ou de la région, le cas échéant;
- les exigences en matière de ressources.

5. Les formulaires dûment remplis doivent être envoyés à northeast@lhins.on.ca.

Si vous avez des questions concernant la préparation du formulaire, veuillez communiquer avec le responsable de votre région de planification.

Conseillers, planification, intégration et participation communautaire :

Région de planification	Conseiller(ère)	Courriel
Algoma	Mike O'Shea	Mike.OShea@LHINS.ON.CA
Cochrane	Monique Rocheleau	Monique.Rochelleau@LHINS.ON.CA
Côtes de la baie James Bay et de la baie d'Hudson	Gertie Mai Muisse	GertieMai.Muisse@LHINS.ON.CA
Manitoulin – Sudbury	Philip Kilbertus	Philip.Kilbertus@LHINS.ON.CA
Nipissing	Frank McGoey	Frank.McGoey@LHINS.ON.CA
Parry Sound	Mike O'Connor	Michel.Oconnor@LHINS.ON.CA
Timiskaming	Mike O'Connor	Michel.Oconnor@LHINS.ON.CA

Conseillers, rendement, contrats et affectations :

Région de planification	Conseiller(ère)	Courriel
Algoma	Bruce Villella	Bruce.Villella@LHINS.ON.CA
Cochrane	Barry Lajeunesse	Barry.Lajeunesse@LHINS.ON.CA
Côtes de la baie James Bay et de la baie d'Hudson	Carol Philbin-Jolette	Carol.PhilbinJolette@LHINS.ON.CA
Manitoulin – Sudbury	Michael Stetch	Michael.Stetch@LHINS.ON.CA
Nipissing	Carol Philbin-Jolette	Carol.PhilbinJolette@LHINS.ON.CA
Parry Sound	Barry Lajeunesse	Barry.Lajeunesse@LHINS.ON.CA
Timiskaming	Bruce Villella	Bruce.Villella@LHINS.ON.CA

Liens utiles

- [Stratégie d'intégration du RLISS du Nord-Est](#)
- [Plan de services de santé intégrés du RLISS du Nord-Est](#)
- [Programme de renouvellement du MSSLD](#)
- [Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local](#)
- [Lignes directrices concernant la PPHA](#)
- [Lignes directrices concernant la PPCA](#)

Glossaire

Changements aux services : s'entend des propositions visant à élargir ou à améliorer un service direct ou indirect (p. ex. introduction d'un nouveau modèle de service ou intégration des

traitements, augmentation du nombre de patients traités ou de consultations, efficacités administratives).

Nouveau service : s'entend de pré-propositions visant à mettre en place un nouveau service que l'organisme n'a pas fourni antérieurement. Le nouveau service doit concorder avec l'orientation ou le plan stratégique de l'organisme.

Intégration : s'entend des propositions visant à coordonner, associer, fusionner ou amalgamer des services ou des activités pour améliorer la prestation des services de santé et la circulation des patients au sein du système de santé local. (Selon la définition de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*)

Section 1 – Nom de la proposition et fournisseurs de services de santé la présentant

Titre de la proposition :

Nom, adresse et adresse de courriel des fournisseurs de services de santé participants

Nom :

Organisme :

Courriel :

Téléphone :

Proposition approuvée par le directeur général :

☐ Oui

Proposition approuvée par le conseil d'administration :

☐ Oui (annexez les motions)

☐ S/O

Section 2 – Sommaire de la proposition

Type de service ou activité d'intégration proposé (cochez les cases appropriées)

Service

☐ Changement à un service (amélioration)

☐ Nouveau service

Intégration

☐ Horizontale

☐ Verticale

☐ Services intégrés

☐ Services communs non cliniques

Augmentation/réduction de service

☐ Autre (préciser)

Portée géographique de l'activité proposée

☐ Communauté – précisez

☐ Région de planification - précisez

☐ Région du Nord-Est

L'amélioration proposée exige-t-elle des capitaux : (cochez les cases appropriées)

☐ Rénovation.

☐ Expansion

☐ Investissement en matériel

☐ Investissement en TI

Ce formulaire de proposition a-t-il été soumis à d'autres RLISS?

- ☐ **Oui** – Indiquez lesquels
- ☐ **Non**

Si l'amélioration proposée comporte un projet d'immobilisations, veuillez le décrire brièvement et indiquer si vous avez présenté une demande de fonds au MSSLD.

- ☐ **Oui** – Donnez la date et, le cas échéant, le nom du conseiller de la direction des immobilisations du MSSLD affecté à votre demande.
- ☐ **Non**